



ANALYSES DES POURSUITES D'ÉTUDES POST-LICENCE PROFESSIONNELLE ET POST-MASTER

Les enquêtes annuelles de suivi des diplômés menées par l'université de Tours témoignent d'une part importante de répondants faisant le choix d'une poursuite d'études après l'obtention d'un master ou d'une licence professionnelle. Cette publication s'intéresse à ces situations pour constater leurs évolutions dans le temps, les profils de diplômés qui optent le plus pour l'entrée dans une nouvelle formation ainsi que les types d'études privilégiés.

METHODOLOGIE

L'étude porte sur les diplômés de formation initiale (dont apprentissage). Deux temporalités sont observées : 6 mois après la diplomation (date de référence 1er février de l'année N+1) et 30 mois après la diplomation (date de référence 1er décembre N+2). Les données issues des enquêtes à 6 mois concernent les promotions 17-18 à 21-22. Pour les données issues des enquêtes à 30 mois, il s'agit des promotions 17-18 à 19-20. Le recul sur plusieurs promotions permettra d'effectuer des comparaisons et des agrégations de données. Le périmètre choisi et la méthodologie utilisée seront précisés pour chaque graphique.

Nota bene : une situation d'études est comprise comme une inscription dans un établissement d'enseignement. Nous distinguerons dans ce document les poursuites d'études immédiates (inscription immédiate après le M2 ou la LP) des reprises d'études (inscription après un an au moins d'interruption d'études).

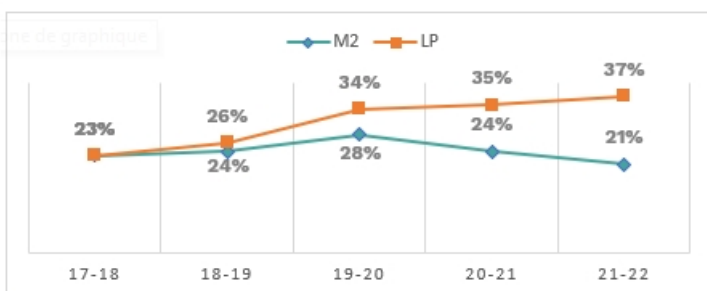
LEXIQUE

- ASH : Faculté des Arts et Sciences Humaines
- CESR : Centre d'Études Supérieures de la Renaissance
- DESS : Faculté de Droit, Économie et Sciences Sociales
- IAE : École universitaire de management
- LL : Faculté des Lettres et Langues
- LP : Licence professionnelle
- ST : Faculté des Sciences et Techniques

UN TAUX DE POURSUITES D'ÉTUDES POST-LP EN PROGRESSION

Les enquêtes à 6 mois ont été mises en place pour la première fois auprès de la promotion 2017-2018. Ainsi, l'étude des taux de poursuites d'études entreprises à la rentrée suivant l'obtention du diplôme nous permet de mettre en lumière une évolution sur cinq ans.

Part de diplômé-es en poursuites d'études post-LP ou post-M2 (toutes poursuites d'études confondues)



Nous constatons une forte progression des poursuites d'études après une licence professionnelle (+14 points en 5 ans), alors même que cette formation a pour vocation une insertion rapide. Concernant les diplômés de master, les poursuites d'études ont connu un net bond (+4 points) pour la promotion 2019-2020. Ce pic, lié à la crise sanitaire, a engendré une rétention dans le système éducatif durant cette période moins favorable à l'entrée sur le marché du travail.

Source : Résultats issus de l'enquête 6 mois
Lecture : 37 % des diplômés de LP de la promotion 21-22 se trouvent en situation d'études à la date du 1er février 2023.

QUI POURSUIT LE PLUS DES ÉTUDES ? ANALYSE DES PROFILS

En observant les données agrégées des enquêtes à 6 mois, nous constatons un différentiel de poursuite d'études selon plusieurs variables socio-démographiques et pédagogiques. En premier lieu, **la composante et le domaine d'études exercent une influence notable sur les perspectives de poursuites d'études.**

Pour les diplômés de LP, les inscriptions à de nouvelles formations sont plus courantes après avoir fréquenté l'IAE (45 %) ou l'IUT de Blois (46 %). En revanche, les composantes Pharmacie et ST présentent les taux les plus bas après une LP, avec respectivement 19 % et 23 %.

S'agissant des diplômés de Master, la poursuite d'études est plus fréquente en DESS et pour les diplômés du CESR. À l'inverse, les diplômés de LL et de l'IAE sont sous-représentés.

Par ailleurs, les diplômés de M2 en formation initiale sans apprentissage s'engagent plus souvent dans une poursuite d'études (27 %, soit 10 points de plus que les alternants), tout comme les diplômés de nationalité étrangère (29 %).

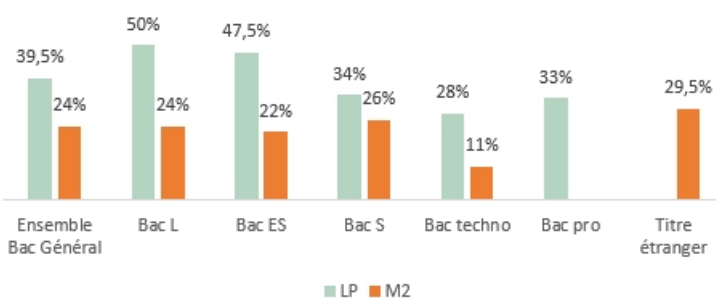
Part de diplômé-es en poursuites d'études post-LP ou post M2 selon la composante

	post-LP	post-M2
ASH		21%
CESR		31%
DESS		38%
EPU		29%
IAE	46%	5%
LL		16%
ST	23%	27%
Médecine		25%
Pharmacie	19%	26%
IUT de Tours	33%	
IUT de Blois	46%	
	35%	24%

Lecture : 21 % des diplômés de M2 en ASH se trouvent en situation d'études l'année suivant leur diplomation.

En observant le passé scolaire des diplômés, nous constatons que les titulaires d'une mention "très bien" au bac surdéclarent une inscription dans un établissement de formation, aussi bien après une LP (52 %) qu'après un master (37 %). Les bacheliers technologiques, une fois diplômés d'une LP privilégient plus souvent une insertion directe (28 % de poursuites d'études) ce qui ne s'observe pas pour les bacheliers professionnels (33 % de poursuites d'études avec un effectif restreint de 124 diplômés). Les bacheliers technologiques diplômés de master sont nettement moins nombreux qu'en LP (155) et poursuivent peu leurs études (11 %). Le parcours scolaire antérieur des diplômés joue donc un rôle sur leurs chances de poursuites d'études futures. Il peut avoir un effet sur le rapport aux études et aux apprentissages mais aussi sur la sélection dans les formations.

Part de diplômé-es en poursuites d'études post-LP ou post M2 selon le bac obtenu

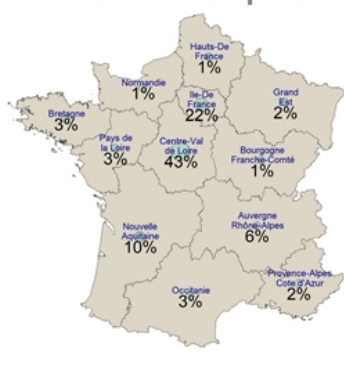


Ainsi, on peut supposer que les étudiants les plus performants d'un point de vue académique sont plus enclins à continuer leur formation. Il est important de noter que ces variables interagissent entre elles. C'est bien la combinaison du domaine étudié et du parcours académique qui déterminent les chances d'accès à une nouvelle formation après son master ou sa LP.

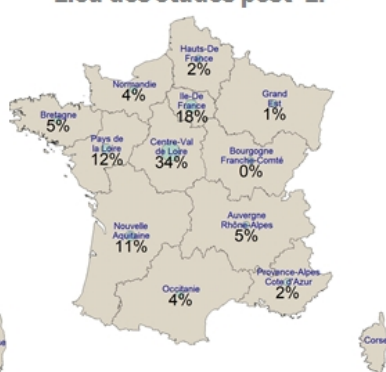
Par ailleurs, nous n'observons pas de différences significatives entre les hommes et les femmes en prenant en compte l'ensemble des poursuites d'études possibles.

LIEU DE LA POURSUITE D'ÉTUDES

Lieu des études post-M2



Lieu des études post-LP



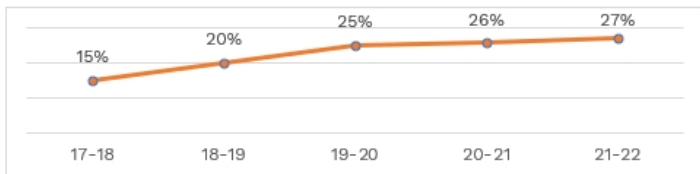
Les personnes en poursuite d'études immédiatement après l'obtention du diplôme s'inscrivent majoritairement dans un établissement situé en région Centre-Val de Loire (43 % en M2 et 34 % en LP), plus précisément en Indre-et-Loire (40 % en M2 et 27 % en LP). Parallèlement, nous constatons l'attractivité de l'Ile-de-France et de la Nouvelle-Aquitaine, tant pour les diplômés de master que de LP. De plus, les Pays de la Loire sont également une destination prisée par les diplômés de LP.

Source : Résultats observés à partir des enquêtes agrégées à 6 mois

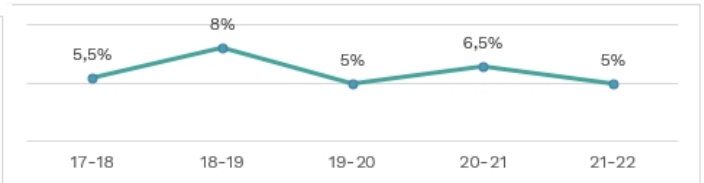
Si l'on s'intéresse plus précisément aux types de poursuites choisies par les diplômés, on constate que chez les LP, la part d'inscription dans une formation de niveau bac+5 augmente au fil des ans (Master universitaire, grade master, Mastère spécialisé, ou toute formation bac+5 du secteur privé non labellisée ou non accréditée par le MESR).

En revanche, les inscriptions en doctorat suite à un master varient peu dans le temps et sont comprises entre 5 % et 8 %.

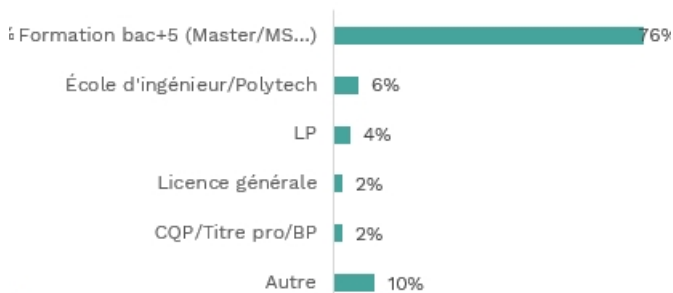
Part de diplômés de LP en poursuites d'études dans une formation de niveau bac+5



Part de diplômés de M2 en poursuites d'études en doctorat



Type de formation suivie post-LP



Lecture : parmi les répondants en poursuites d'études après une LP, 76 % étaient inscrits en master. Source : agrégation enquêtes 6 mois

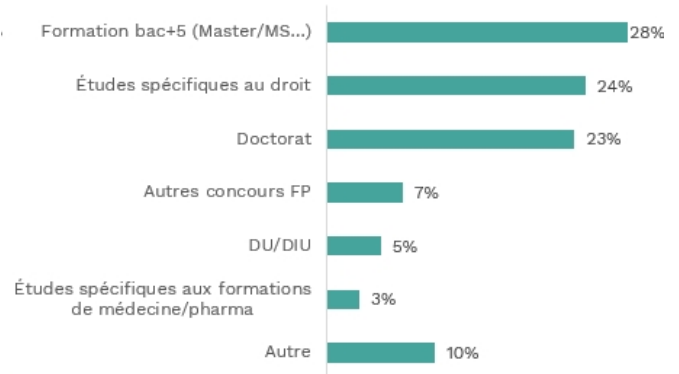
En se concentrant à présent uniquement sur les diplômés poursuivant des études l'année suivant l'obtention de leur diplôme, on constate que chez les LP les formations bac+5 (essentiellement des masters) représentent 76 % du volume des poursuites d'études. Environ 6 % entrent également dans des formations de niveau bac+5 mais dans un parcours d'ingénieur. Les autres types de formations (10 %) non explicitées dans le graphique sont variées et regroupent généralement des formations professionnelles courtes (Titre professionnel, certificat professionnel...)

Une plus grande variété de types de formation s'observe pour les diplômés de master : 24 % suivent des études spécifiques au droit en vue de passer des examens de la magistrature, d'avocature ou des études notariales, 23 % s'inscrivent en doctorat et 28 % entrent dans une autre formation bac+5 (essentiellement en master ou grade master). Notons que cette part de poursuites d'études à un niveau équivalent a progressé (les diplômés de master sont de plus en plus nombreux à entreprendre un autre master suite à l'obtention d'un master).

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette inscription à niveau similaire : une stratégie de distinction par l'obtention d'un double master, un souhait de professionnalisation pour des jeunes diplômés qui ne se sentent pas suffisamment préparés à l'entrée sur le marché du travail ou encore une volonté de spécialisation. En analysant les raisons qu'ils invoquent pour cette inscription dans un nouveau master, on constate qu'ils surdéclarent "l'acquisition de compétences complémentaires" (27 % contre 22 % pour la moyenne des personnes poursuivant des études), "la peur de ne pas trouver un emploi" (12 % contre 8 % en moyenne) et une réorientation (7 % contre 4 %).

L'analyse détaillée par composante met en lumière une inscription plus fréquente en doctorat pour les diplômés de Sciences et techniques (où les opportunités sont plus abondantes selon une étude menée dans l'université de Grenoble*). On observe également une prépondérance d'hommes par rapport aux femmes dans les inscriptions en doctorat (29 % contre 20 % des femmes) mais ce résultat est principalement dû à l'effet de la répartition genrée différenciée dans les composantes. Par exemple, au sein de la composante ST où l'inscription en thèse est la plus courante et où le taux de féminisation est la plus faible, nous n'observons pas d'écart de poursuite en thèse entre les sexes.

Type de formation suivie post-M2



*P.Bataille, A.Mariage, P.Merklé, "Les doctorant·es de l'UGA face à la précarité financière", Academia, avril 2023.

Parts de poursuites en doctorat ou en master

	Inscription en master post-LP	inscription en doctorat post-M2
ASH		24%
CESR		16%
DESS		4%
IAE	89,5%	25%
LL		9%
ST	44%	56%
Médecine		26%
Pharmacie	54%	62%
IUT de Tours	79%	
IUT de Blois	76%	
	76%	23%

Par ailleurs, avoir étudié en formation initiale plutôt qu'en apprentissage accroît les chances de poursuite en thèse ou dans un autre master.

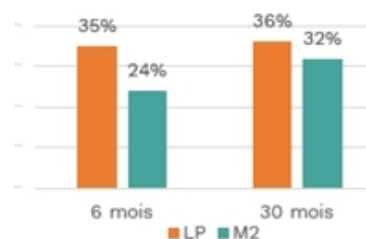
Enfin, on retrouve également plus d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans un autre master ou en doctorat. Les doctorants justifient logiquement leurs poursuites d'études plus fréquemment par le "prolongement du master" (22 %) et "pour atteindre un niveau supérieur" (28 %).

Lecture : parmi les répondants en poursuites d'études issus d'ASH, 24 % se sont inscrits en doctorat (76 % dans un autre type de formation)

FOCAL SUR LA REPRISE D'ETUDE

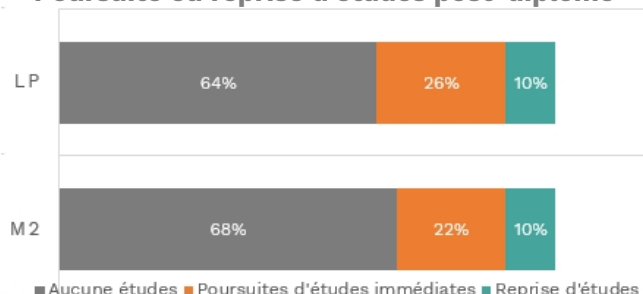
En prenant toujours en compte l'agrégation des trois dernières promotions interrogées lors des enquêtes à 6 mois, nous constatons une poursuite d'études immédiate globale de 24 % pour les diplômés de master et de 35 % pour les diplômés de LP. L'enquête à 30 mois nous permet de compléter cette observation en proposant une vision agrégée des inscriptions au cours des 3 années suivant l'obtention du diplôme. On constate peu de différence pour les LP (35 % de poursuites à la rentrée suivant immédiatement l'obtention du diplôme contre 36 % de poursuites sur les 3 années suivantes) ; en revanche le delta est de 8 points chez les masters (24 % de poursuites à la rentrée suivant immédiatement l'obtention du diplôme contre 32 % de poursuites sur les 3 années suivantes).

Part de diplômés inscrits en formation



L'enquête à 30 mois permet ainsi l'observation des reprises des études, c'est-à-dire de la situation des personnes ne s'étant pas inscrites dans un établissement de formation immédiatement après l'obtention de leur LP/M2. Les personnes en reprise d'études une ou deux années après leur diplôme ont pu être entre-temps en emploi, en recherche d'emploi ou en inactivité avant de se réinscrire dans une formation. Sur l'ensemble des répondants, elles représentent 10 % des diplômés de M2 et 10 % des diplômés de LP.

Poursuite ou reprise d'études post-diplôme



Source : agrégation des enquêtes à 30 mois

Si l'on restreint le périmètre aux seules personnes ayant poursuivi ou repris des études (que ce soit immédiatement après le diplôme ou dans les deux années qui ont suivi), on constate que pour les diplômés de LP, l'entrée en master se fait généralement dans la continuité de la diplomation (79,5 % à la rentrée suivant l'obtention du diplôme contre 20,5 % en reprise d'études à un ou deux ans). Il en est de même pour les inscriptions en école d'ingénieur ou de commerce (79 % immédiatement après l'obtention de la LP).

À l'inverse, les formations de type certification professionnelle, brevet professionnel ou titre professionnel se réalisent à 58 % en reprise d'études, une à deux années plus tard (il n'est d'ailleurs pas rare que ces formations soient effectuées en parallèle d'un emploi). Pour les études post-M2, 75 % des inscriptions en doctorat étaient immédiates et 25 % en reprise d'études à N+1 ou N+2. Pour les formations spécifiques au droit et pour l'entrée dans un second master, le taux est de 78 % en poursuite immédiate. De la même manière que pour les diplômés de LP, les formations de type "certificat ou brevet professionnel" se réalisent plus fréquemment en reprise d'études (92 %) tout comme les DU ou DIU (56 %) qui sont des formations généralement complémentaires à une activité professionnelle spécifique (par exemple pour les psychologues).

Cette étude met en relief les aspirations fortes à l'obtention d'un bac+5, même après un cursus professionnalisant (LP) et un engagement dans des thèses en stagnation. Il serait pertinent d'approfondir les motivations individuelles et les mécanismes qui sous-tendent le choix d'une poursuite d'études ou d'une insertion directe.